École Jean-Paul-Riopelle

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

Bâtiment Jean-Paul-Riopelle
2430, Terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
jean-paul-riopelle@cssdm.gouv.qc.ca
jean-paul-riopelle.cssdm.gouv.qc.ca

Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871

PROCÈS VERBAL
Rencontre du Conseil d'établissement
École Jean-Paul Riopelle 19 mars 2025, 18h30
Bâtiment Saint-Louis-de Gonzague/Teams

Présences :

- France Verbele - Directrice de l'école
- Trépanier Marie-Claude- représentante des enseignants
- Clothilde Brochot – membre parent
- Morgane Roussel – membre parent
- Benoit Salin – membre parent
- Christelle Tanielian – membre parent substitut
- Caroline Koehren – membre parent
- Marie-Josée Rainville – membre parent
- Nicolas Poirier - représentante des enseignants
- Bérubé Marie-Claude – représentante du personnel de soutien (SDG)

Absences :

- Julia Froissart – membre parent substitut

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum / désignation d'un(e) gardien(ne) du temps (5 minutes)

Nicolas Poirier est gardien du temps. Clothilde Brochot ouvre la séance, après vérification du Quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nous lisons l'ordre du jour. Nicolas Poirier propose l'adoption de l'ordre du jour avec modifications, Clothilde Brochot seconde. Adopté à l'unanimité. (01-CE-19/03/2025)

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (5 février 2025)

3.1. Suivi au procès-verbal

Benoit Salin propose l'approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil d'établissement qui a eu lieu le 5 février 2025. Nicolas Poirier seconde. Adopté à l'unanimité. (02-CE-19/03/2025)

4. Parole au public

4.1 Itinérants en face du bâtiment

Il y a un nouveau jeune homme itinérant autour de l'école. Certains parents sont inquiets de sa présence, il y a eu des appels et interventions pour entrer en contact avec lui, ainsi que l'itinérant qui était déjà présent depuis quelques mois, de la directrice comme des éducatrices. Un membre du CÉ va appeler les ressources pour itinérants à ce sujet.

5. Points d'information/rapports de l'OPP

5.1. Modalités de réservation du gymnase du bâtiment Saint Louis de Gonzague

Le souhait du CSSDM est d'avoir les dates de l'OPP pour l'an prochain pour la location du gymnase, car un contrat est signé entre la ville et le CSSDM. Dans l'idéal, lors de l'élection des membres de l'OPP pendant l'AGA en septembre, il faudrait leur en parler pour qu'ils puissent donner toutes les dates ou ils souhaitent réserver le gymnase dans l'année.
Cependant, il est possible de faire quelques demandes ponctuelles durant l'année, le moins possible.

5.2. Dates pour soirée cinéma

L'OPP souhaiterait réserver la date du 11 avril 2025 pour la soirée cinéma. Sondage pour choix du film auprès des parents. L'OPP demande s'il est possible d'avoir le gymnase de l'annexe pour le cinéma et d'avoir une salle pour les enfants qui ne souhaitent pas regarder le film (jeux de société).

6. Modalités d'application du régime pédagogique (grille-matière) – approbation

Présentation de Madame Verbeke de la grille matière 2025-2026.
Seule modification avec l'année 2024-2025 est la grille préscolaire, la musique est enlevée au profit de l'éducation physique : 1h de sport pour les 4 ans et 5 ans au lieu de 0.5h de sport et 0.5h de musique. Statut quo pour le reste.

Clothilde Brochot propose l'adoption des modalités d'application du régime pédagogique, Benoit Salin seconde. (03-CE-19/03/2025)

7. Projet parascolaire de cours de planche à roulettes pour débutant – approbation

Marie-Émilie, enseignante de 6ème année, est revenue de congé et souhaite reprendre les cours de planche à roulette. Cette année, l'activité est gratuite et proposée aux enfants de 3ème à 6ème année. L'an dernier cela a eu beaucoup de succès. Matériel fournis. Au début cela va se dérouler au gymnase, puis sur le parc de planches à roulettes. Cela commencera au mois d'avril et les cours se dérouleront le midi.
Morgane Roussel propose le projet parascolaire de cours de planche à roulettes pour débutant, Benoit Salin appui. (04-CE-19/03/2025)

8. Préparation d'une conférence pour les parents sur les enfants et les technologies numériques - approbation

Atelier du Docteur Nadia : atelier sur les enfants et les technologies, 200 parents pour 4 écoles (regroupement de plusieurs écoles), conférence en présence, coût total de 1 700 $ réparti sur les quatre écoles. Nous pourrions utiliser le budget de fonctionnement lié aux formations du CÉ (400 $). Madame Verbeke a les dates proposées, elle doit rediscuter avec les autres directions d'école pour l'organisation de la conférence.
Morgane Roussel propose, Nicolas Poirier seconde. (05-CE-19/03/2025)

9. Sorties éducatives – approbation

9.1. Sortie insectarium (préscolaire)

Budget sortis culturels de l'école est utilisé pour cette sortie. Sortie pour les maternels 4 ans. Gratuit pour les enfants de 4ans. Benoit Salin propose, Caroline Koehren appui. (06-CE-19/03/2025)

9.2. Sortie au centre des sciences (préscolaire)

Maternelle 4 ans : 9h-15h. Tyrex au musée. Cette sortie clôturera la thématique des dinosaures. Benoit Salin propose, Caroline Koehren appui. (07-CE-19/03/2025)

9.3. Sorties hebdomadaires à la barboteuse (préscolaire)

Maternelle 4 ans. Plusieurs dates proposées, gratuit.
Benoit Salin propose, Caroline Koehren appui. (08-CE-19/03/2025)

9.4. Sortie musée Redpath (1ière année)

Programme ciblé, français et art plastique. En mai, thèmes animaux. Avant midi. 400 $ environ au total.
Benoit Salin propose, Caroline Koehren appui. (09-CE-19/03/2025)

9.5. Sortie au centre des sciences (2ieme cycle)

Sortie pour les 3ème et 4ème année : 4 classes. Sortie avec une navette de la ville. Budget de 2 000 $.
Benoit Salin propose, Caroline Koehren appui. (10-CE-19/03/2025)

9.6. Sortie cabane à sucre (accueil)

Cinq classes d'accueil souhaitent aller à la cabane de sucre : 67 enfants + 5 adultes. 39 $ par adulte, 21 $ par enfant ; autobus : 1 350 $, soit 2 952 $ au total et environ 44 $ par personne. Prévue le vendredi 4 avril.
L'année dernière, les dépenses provenant du fonds 4, via le CÉ, pour cette activité était de 555 $. Bien que le CÉ avait mentionné que cette aide était exceptionnelle, la portée de cette activité aux élèves des classes d'accueil est forte et il est décidé de renouveler le même montant cette année, i.e. au maximum de 550 $.
Madame Verbeke va voir le budget de son côté. Les enseignants pourront ainsi préparer l'organisation de cette activité avec le budget total reçu (CÉ + école).
Benoit Salin propose, Caroline Koehren appui. (11-CE-19/03/2025)

9.7. Sortie Taz (accueil)

32 élèves au TAZ, 17,75 $ par élève, avec bus de la ville. Le CÉ a décidé de soutenir en priorité l'activité cabane à sucre pour les élèves de l'accueil.
Madame Verbeke va donc informer que nous ne pourrons pas participer pour cette activité.

9.8. Organisation d'un Gala pour toute l'école

Gala de talents amateurs pour les enfants : budget demandé de 400 $, avec l'utilisation des locaux de l'école du Plateau, la location de la console et la décoration. Proposition : que les parents participent à hauteur de 4 $ par adulte (par exemple), la différence pourra être payée par le CÉ, si nécessaire. Il est fortement recommandé d'utiliser la fabrique a projets pour cette activité.
Benoit Salin propose, Caroline Koehren appui. (12-CE-19/03/2025)

9.9. Sortie de fin d'année : glissades d'eau

Les journées pédagogiques du 13 juin et du 23 juin sont annulées pour devenir des journées d'école, suite aux deux jours de fermeture de cet hiver.
L'activité de fin d'année aux glissades d'eaux (pour les 5ieme et 6ieme années) est donc prévue pour le 23 juin. Trois autobus sont nécessaires pour la sortie.
Cependant, il y a un enjeu sur la date, car la dernière journée d'école est le 23 juin. Il est possible que des élèves soient donc en vacances ou en camp de jour. L'idée proposée par le CÉ est de faire un sondage auprès des parents pour valider la présence et le prix.
Comme l'année dernière, le CÉ décide de participer à l'activité de fin d'année a raison de 4 $ par enfant.
Benoit Salin propose, Caroline Koehren appui. (13-CE-19/03/2025)

9.10. Sortie de fin d'année pour toutes les classes de préscolaire

Sortie au Collège Bois de Boulogne, atelier cirque toute la journée. A rediscuter pour le montant dans un prochain CÉ.

10. Points d'information/rapports (30 minutes)

10.1. Modalités de fonctionnement du CÉ

10.1.1. Projet de *Politique relative à l'initiation à la démocratie scolaire*

Consultation du CSSDM pour le projet de politique relative à l'initiation à la démocratie scolaire (voir document joint).
La politique a pour objectif d'augmenter l'action participative des élèves a l'école, principalement au secondaire mais aussi au primaire. Les acteurs sont tant les élèves que la direction d'établissement (promouvoir la politique), le personnel enseignant (organisation d'activités) et le CÉ (consultation des élèves).
Les élèves semblent bien connaitre la démocratie dans notre école, et ils sont consultés, tel que demandé dans la LIP. Le CÉ parle de l'idée de délégués d'élèves, favoriser la participation dans le système démocratique.
Dans le sondage, le CÉ mentionne qu'il est en accord avec le projet de politique sur l'initiation à la démocratie, et mentionne qu'il souhaiterait cependant connaitre comment 'le CSSDM favorise la création de conseils d'élèves dans ses établissements du primaire' ?

10.1.2. Projet de *Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves*

La politique présente les principes d'encadrement du coût et de l'utilisation des documents dans lesquels l'élève écrit. Elle mentionne aussi que toutes les activités pédagogiques obligatoires devront être gratuites et les CÉ ne pourront plus approuver des frais facturés aux parents a cet égard. Apres discussions, il semblerait que dans l'école aucune activité pédagogique obligatoire n'a demandé de frais aux parents.

Dans le sondage, le CÉ mentionne qu'il est en accord avec le projet de politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves. Il n'a pas de proposition de méthode pour opérationnaliser le 80% d'utilisation d'un cahier d'exercices, et mentionne que toutes celles listées dans les documents présentent des inconvénients importants, selon le CÉ.
Le CÉ ne s'est pas non plus prononcé quant choix de calcul de la période de 18 mois sur laquelle s'appliquerait la gratuité des frais de diner qui s'appliquerait aux élèves délocalisés.

Proposition en dehors de ce sujet, de bien être vigilants pour valider les listes de matériels pour le début d'année scolaire.

1.1.1. Éventuel déplacement de la séance du 2 avril et du 7 mai 2025

La réunion du 2 avril est maintenue.
La réunion du 7 mai est déplacée le 21 mai.

1.1.2. Répartition des prochaines séances du Comité de Parents (25 mars, 29 avril, 27 mai et 17 juin 2025)

Afin de soutenir notre représentante officielle Marie-Josée Rainville, il est décidé que les parents suivants participeront aux prochaines réunions de comité de parents :
A la réunion du 25 mars: Marie-Josée Rainville,
A la réunion du 29 avril: Benoit Salin,
A la réunion du 27 mai: Marie-Josée Rainville,
A la réunion du 17 juin: Clothilde Brochot.

1.2. Direction

1.2.1. Réponses aux questions posées dans le PTRDI

Madame Verbeke nous donne la réponse du CSSDM. Documents basés sur les chiffres au 30 septembre. Pas de suivi continu sur l'évolution réel des classes. Ceci afin de faire les projections démographiques, voir les espaces sous utilisés et surutilisés.

1.2.2. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) – information

Madame Verbeke présente le tableau des orientations scolaire. Nicolas Poirier explique la façon de faire ces orientations dans le quotidien : à travers des conversations de tous les jours avec les élèves. Par exemple, présence d'un ancien élève qui est passé de la classe de 6ème année au secondaire pour parler de son expérience. La planification se déroule sur les 2 ans au 3ème cycle.

1.3. Personnel enseignant

Pas de points.

1.4. Service de garde

1.4.1. Reliquat

L'école a reçu un montant d'argent de 7 000 $ dans le fonds 4. Cet argent redistribué dans les écoles, provient de la somme que certains parents n'ont pas réclamés dans les écoles. Cet argent est à destination des familles plus en difficultés.
La demande de Marie-Claude Bérubé est de payer les frais de service de garde pour une famille en grande difficulté. 462,30 $ + le montant de l'année.
Clothilde Brochot propose, Morgane Roussel appui. (14-CE-19/03/2025)

À confirmer pour ce que nous pouvons faire avec cet argent. Vérifier s'il est possible de garder ce fonds, date limite ? si oui, garder ce fonds pour l'utiliser dans des situations similaires pour familles en difficultés.

Aussi, au service de garde :

- Atelier Festilou pour les préscolaires à venir,
- Projet j'aime la Musique au service de garde, pour 20 à 30 élèves pour les 3èmes années, activité gratuite au parc.

2. Levée de la séance

La séance est levée à 21h21.

Brouillard

Présidence

Direction